

# **INFORMER ET ACCOMPAGNER LES PARENTS D'ÉLÈVES À L'ACCÈS AUX BOURSES**

**EN LIEN AVEC UNE ACTION EXPÉRIMENTALE  
DE MÉDIATION EN COLLÈGE - MAI 2024**

-

**WEBINAIRE**

**FORMATION/INFORMATION**

**MARDI 30 AVRIL 2024 – 11H-12H**

---

# ACCUEIL, OUVERTURE

**Louise Berrotte**

Conseillère numérique coordinatrice, Métropole de Lyon

**Thomas Graveleine**

Chef de projet au numérique éducatif, Métropole de Lyon

---

# INTRODUCTION, CONTEXTE

**Sylvain Rebeyrat**

Chargé de mission académique aux cités éducatives, Académie de Lyon

Les permanences de médiation en collèges du mois de mai s'inscrivent dans **une action expérimentale et partenariale globale**, qui répond à un **constat** par un **objectif** :

**Remédier au non-recours par les familles à leurs droits sociaux, droit à bourse en particulier et droits associés.**

---

# De quoi s'agit-il ? Pourquoi ?

## Le constat de départ :

- La baisse depuis plusieurs années du taux de boursiers dans les collèges des cités éducatives, un non-recours au droit qui alimente les inégalités

## Les axes de cette action :

- **Volet Communication** : mieux informer les familles sur les droits ouverts par le statut de boursier, sur les démarches à effectuer
  - Information par un flyer plurilingue (PJ commentée)
  - Le flyer renvoie pour plus d'informations en direction des collèges et en direction des points-accueils du réseau France-Services.

Cf. : <https://www.france-services.gouv.fr/>

- **Volet Médiation** : accompagner au bon moment les familles, par un renfort de médiation en collège cohérent avec le calendrier de déclaration des revenus, étape nécessaire dans l'obtention d'une bourse et l'accès à un certain nombre de droits.
  - Un calendrier concentré de renfort en médiation numérique, entre le lundi 13 et le vendredi 24 mai 2024

## L'enjeu :

- Que les familles perçoivent l'intérêt de faire valoir ces droits
  - Que les familles déclarent leurs revenus auprès du service des impôts
-

## Volet Médiation : offre et actions

### Une cartographie de structures de proximité

- Document établi pour le territoire de chaque cité éducative, et mis à disposition de chacun des collèges
  - Exemple de cartographie Résin (PJ affichée)
  - Cf. : <https://resin.grandlyon.com/acteurs>

### Une médiation à deux niveaux d'offre

- **Sensibilisation** : des médiations gratuites cette année à titre expérimental, par les structures identifiées par la *Métropole*. Les médiateurs numériques seront formés en amont (webinaire le 30.04) : enjeu de l'action, système des bourses, droits sociaux associés à l'avis d'imposition, etc.
    - Il s'agit ici du niveau de médiation dont vous serez porteurs.
  - **Accompagnement complet** : les médiations payantes par l'association *Pimms Médiation*, assermentée et outillée pour remplir avec les familles leur déclaration de revenus en ligne. 3 collèges ont sollicité l'association : collège Alain à Saint-Fons, collège Les Iris à Villeurbanne et collège Paul-Emile Victor à Rillieux-la-Pape
-

# LE SYSTÈME DES BOURSES D'ÉTAT

**Olivier Paccaud**

Responsable du pôle Académique des Bourses Nationales (PABN), Académie de Lyon

- **Cadre général du fonctionnement et du calendrier des demandes de bourse, avec les évolutions les plus récentes à compter de la rentrée 2024**
    - **Diaporama dédié** : « Présentation\_Bourses\_PABN\_30.04.2024 »
    - **Cf.** [https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/droits et démarches](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/droits-et-demarches)
  - **A retenir également :**
    - Que le droit à bourse repose sur le double fait d'être scolarisé et d'être connu des finances publiques
    - Que les conditions d'attribution en sont le niveau de revenus et le nombre d'enfants à charge de la famille, dont atteste l'avis d'imposition
      - **Cf.** [https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/barème 23-24 bourses de collègue](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/barème-23-24-bourses-de-collège)
    - Que divers droits scolaires autres que financiers sont associés au statut de boursier
-

# LE RÔLE DES COLLÈGES

## / circuit demandes de bourse

**Valérie Nicaise-Oudard**

Principale du collège Aimé-Césaire, Vaulx-en-Velin

**Imen Félix-Naix**

Principale adjointe au collège Alain, Saint-Fons

**Chadia Bouzerari**

Secrétaire de gestion au collège Pierre-Valdo, Vaulx-en-Velin

- Information aux familles
  - Accompagnement aux démarches sur *educonnect*
    - Présentation de cette application et de ses différents rôles, dont bourses
  - Aide complémentaire en aval pour les familles ayant des difficultés à compléter leur dossier
  - Rôle des collèges dans la mise en œuvre de l'aide financière
-

# UNE EXPERTISE EN MÉDIATION AUX DROITS ET AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES

**Marion Thivolet**

Directrice générale Rhône, association Pimms Médiation

- Précisions sur les modalités générales de la déclaration de revenus en ligne
    - pour tout particulier
    - démarches à faire, étapes, documents requis ou non
  - Précisions particulières sur l'accompagnement et la médiation aux familles et parents sur ce sujet, et plus généralement sur la facilitation des démarches numériques et de l'accès aux droits
  - Précisions sur le niveau de médiation « accompagnement complet » que propose l'association Pimms médiation dans le cadre de l'action de médiation renforcée des 13 au 24 mai, auprès des 3 collèges bénéficiaires.
-

# LES DROITS SOCIAUX AUTRES /ouverts par la déclaration de revenus

**Maryline Cognet**

Service Partenariat Prestations Tiers, Caisse d'Allocations Familiales du Rhône

- Prestations versées par la CAF du Rhône : que signifie « sous conditions de ressources »
- Comment sont récupérées les ressources pour le calcul des prestations
- Calcul du quotient familial (QF) et prestations extra légales

Une ressource CAF de sensibilisation des allocataires à effectuer leur déclaration d'impôt :

<https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/declaration-d-impots-essentielle-pour-vos-prestations-caf>

---

# SUR LE TERRAIN : MÉDIATIONS EN COLLÈGE

**Imen Félix-Naix**

Principale adjointe au collège Alain, Saint-Fons

**Chadia Bouzerari**

Secrétaire de gestion au collège Pierre-Valdo, Vaulx-en-Velin

**Valérie Nicaise-Oudard**

Principale du collège Aimé-Césaire, Vaulx-en-Velin

- La gestion des bourses en collège dans la vie d'un établissement
  - L'accueil des familles en collège
  - L'accueil de prestataires extérieurs en collège (ici, les médiateurs)
  
  - Les modalités pratiques des permanences de médiation prévues entre le 13 et le 24 mai : aspects généraux à connaître
  - Sera fourni pour le 13 mai un formulaire de suivi des accueils effectués
-

**VOS QUESTIONS**

-

**ÉCHANGES OUVERTS**

-

**CLÔTURE**

---